

Paris, le 6 janvier 2023

Destinataires :

- Comités Régionaux
- Comités Départementaux

Réf : DV/CL/DL/2023-005
Pôle Administration Générale
Dossier suivi par : Delphine Lemire
① 01.48.01.24.45
Objet : 2023 - Récompenses Fédérales
Dossiers – date de dépôt 17 mars 2023

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint, les imprimés de demandes de récompenses pour la promotion 2023 :

- Règlement d'attribution de la Plaquette Fédérale et de la Médaille d'Honneur FFG
- Exemple candidature pour la Plaquette Fédérale
- Exemple candidature pour la Médaille d'Honneur FFG (Or – Argent – Bronze)

Nous vous rappelons que tout candidat doit être licencié à la Fédération.

Date limite d'envoi : 17 mars 2023 – uniquement par mail. Tout dossier reçu après cette date ne pourra être examiné (la date d'envoi du mail faisant foi).

Nous vous précisons que :

1. Les demandes non retenues l'an dernier ne pourront être étudiées que si ces dernières sont renouvelées pour 2023.
2. Les demandes hors délais, incomplètes ou incorrectement remplies seront systématiquement écartées.
3. Seules les actions bénévoles doivent être prises en compte.
4. La signature de la ou du Président(e) Régional(e) et de la ou du Président(e) Départemental(e) est obligatoire.
5. Toutes les informations doivent être complétées (contact de la personne en charge des récompenses au sein du comité)

Dans l'attente du plaisir de vous lire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.



David Vallée
Directeur Exécutif